



ATHLE NIMES 30



CHAMPIONNAT DE FRANCE ATHLETISME SPORT ADAPTE

29, 30 JUIN ET 1^{ier} JUILLET 2018

NÎMES



CONTACT CDSA 30

VALMEDICA, 221 rue Claude Nicolas Ledoux

30900 Nîmes Tél : 04.66.23.49.36

Email : sportadaptégard@gmail.com



Sommaire

Mots d'accueil	p. 3
Bienvenue à Nîmes	p. 7
Bienvenue dans le Gard	p. 8
Venir à Nîmes	p. 9
Comité d'Organisation Local	p. 10
Programme prévisionnel	p. 11
Informations générales	p. 12
Précisions techniques	p. 14
Fiche association	p. 18
Réservation pension complète	p. 19
Fiches engagement	p. 20
Demande de dérogation	p. 23
Autorisation médicale	p. 24
Fiche récapitulative	p. 25
Plan différents sites	p. 26
Hébergements	p. 27

Mots d'accueil

Bonjour à tous,

Après l'organisation de trois Championnats de France Cross Sport Adapté (2003, 2010, 2015), le Comité Départemental Sport Adapté du Gard s'est lancé le défi d'organiser le championnat de France Athlétisme Sport Adapté 2018 les 29,30 Juin et 1^{er} Juillet à Nîmes.

Cet évènement ne pourrait se faire sans le soutien du club partenaire Athlé Nîmes 30, qui œuvre à chaque organisation Athlétisme Sport Adapté dans le département depuis plus de 10ans. Les athlètes du club de la section SA se préparent et sont fiers d'ouvrir leur piste aux meilleurs athlètes français Sport Adapté.

Nous allons tout mettre en place pour accueillir tous les sportifs dans les meilleures conditions possibles avec l'aide de la municipalité de Nîmes et du Conseil Départemental du Gard qui nous soutiennent régulièrement tant dans la mise à disposition d'équipement, de personnels et d'aides financières.

Tout est réuni pour faire de ce championnat, qui nous l'espérons sera une réussite et une rencontre sportive et humaine sans commune mesure.

Je remercie tous les bénévoles présents avant et pendant ce championnat notamment les sportifs de la marche nordique du club AN30 mais aussi les bénévoles du Sport Adapté, et des autres clubs d'athlétisme gardois et héraultais.

Je tiens à saluer également le travail de collaboration entre le Comité Départemental Sport Adapté du Gard et le Comité Départemental Athlétisme du Gard.

Je vous donne rendez-vous le 29 ,30 juin et le 1^{er} Juillet 2018 à Nîmes pour la compétition et les parties festives de cet évènement.

Bon championnat et Bienvenue à Nîmes !



Claude Pellequier

Président du COL

Membre du Comité Directeur CDSA30

Vice-Président Athle Nîmes 30



Quand on assiste pour la première fois à un championnat de France Sport Adapté, on est tout d'abord impressionné par l'ambiance conviviale et chaleureuse qui peut se dégager ainsi que la volonté des sportifs de se dépasser.

A la fin du mois de Juin, nous avons l'honneur d'organiser le Championnat de France Athlétisme Sport Adapté.

Je souhaite donc la bienvenue aux sportifs, à ceux qui les accompagnent et au public que nous souhaitons nombreux. Nous sommes certains que la compétition proposée sera à la hauteur de la mobilisation de tous les volontaires qui ont œuvrés pour que ce championnat de France puisse se réaliser dans les meilleures conditions.

Au nom du Comité Départemental Sport Adapté du Gard, je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires privilégiés, la Direction Départemental de la Cohésion Social, le Conseil Départemental du Gard ainsi que l'ensemble des bénévoles qui nous font confiance et nous accordent leur soutien.

En attendant de vivre d'immenses moments de sport et de convivialité, je vous souhaite à tous et à toutes un excellent Championnat.



Vincent REBOUX

Président du Comité Départemental Sport Adapté du Gard



Athlé Nîmes 30 est fier d'avoir été proposé par le Comité Départemental Sport Adapté du Gard pour être le club partenaire et support de ce Championnat de France Athlétisme FFSA.

Notre aventure avec la FFSA a débuté en 2006 avec la création de la section sur une idée de Céline COPPOLA (PALMA à l'époque) athlète du club et avec la volonté du Bureau Directeur.

Le club et ses membres se sont ensuite associés à de nombreux projets départementaux avec le CDSA (cross et piste jeunes et adultes) et régionaux avec la Ligue Sport Adapté du Languedoc-Roussillon (jusqu'en 2017) devenue aujourd'hui Occitanie et avec le soutien régulier de la ville et du département. Nous avons mis en place avec notre/votre technicienne Céline des entraînements Sport Adapté, hebdomadaires puis bihebdomadaires en plus des entraînements habituels propres à la Fédération Française d'Athlétisme dans lesquels plusieurs de nos licenciés FFSA ont pu s'intégrer grâce à ces passerelles naturelles au sein du club.

Plusieurs d'entre eux ont pu se qualifier pour les France FFSA, et accompagnés d'entraîneurs, de dirigeants et de parents, dans le cadre du projet sportif spécifique d'accompagnement du club dans ce domaine, ils ont réalisé de belles performances et écrits de belles pages de leur histoire personnelle. En 2011 notre projet « sport et handicap » s'est enrichi avec la création de la section Handisport, et là aussi avec la même volonté du club de participer à son développement à Nîmes et dans le Gard.

Pour avoir participé à plusieurs Championnats de France (Cross et Piste) FFSA qui sont chaque fois un évènement, nous remercions le Comité Départemental Sport Adapté du Gard porteur de ce beau et grand projet, la Ligue Sport Adapté Occitanie et bien sûr la Fédération Française du Sport Adapté d'avoir choisi Athlé Nîmes 30 comme club support et nous allons tout faire à notre niveau pour la réussite de cette compétition Nationale, la première sur la piste Alain MIMOUN à Nîmes, piste refaite à la grande satisfaction des utilisateurs licenciés nombreux et réguliers que nous sommes, par la ville de Nîmes avec la participation de plusieurs partenaires institutionnels (CNDS/Etat, Conseil Départemental du Gard, Nîmes-Métropole et Conseil Régional du Languedoc-Roussillon entre autres).

Pour terminer, Athlé Nîmes 30 souhaite une belle compétition à tous les participants, que vos performances soient à la hauteur de vos attentes personnelles et que vous profitiez au maximum de votre séjour dans le Sud de la France.

Bonne compétition à toutes et à tous.



Philipp MONTAGUT

Président d'Athlé Nîmes 30

Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Gard



Du 29 juin au 1^{er} Juillet 2018, la Ville de Nîmes est fière d'accueillir le Championnat de France Athlétisme Sport Adapté. Cette belle manifestation, qui devrait réunir plus de 400 sportifs, venus de toute la France, démontre encore une fois que le sport, avec ses valeurs d'effort et de partage, est indéniablement un vecteur d'intégration sociale et d'épanouissement individuel et collectif.

Ainsi, je tiens à saluer sincèrement l'initiative de Marc TRUFFAUT, le Président de la Fédération Française du Sport Adapté, qui a choisi notre commune pour organiser ce championnat.

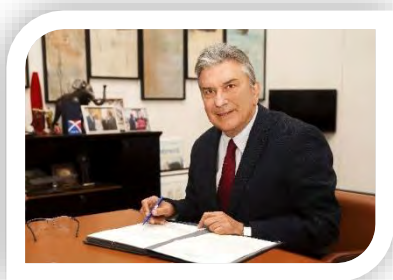
Je veux également souligner l'implication de Claude PELLEQUIER, Président du Comité d'Organisation Local, qui s'est fortement mobilisé, avec l'ensemble des membres du Comité, dans les préparatifs de ce grand rendez-vous.

Il me faut enfin remercier très chaleureusement le Comité départemental Sport adapté du Gard, son Président Vincent REBOUX, et l'ensemble des membres du Bureau, qui ont joué un rôle décisif dans la tenue de cette grande manifestation dans notre Cité. Je sais d'ailleurs qu'ils cultivent une certaine habitude dans l'organisation de ce genre d'évènement, puisqu'ils ont déjà permis la tenue de nombreux championnats nationaux en terre nîmoise !

Chacun connaît parfaitement la qualité de ce Comité départemental, qui est à Nîmes et dans le Gard, un acteur incontournable du sport, riche de nombreux licenciés, qui œuvrent au quotidien pour donner le goût de leur discipline, notamment aux plus jeunes d'entre nous. Qu'il me soit permis de saluer l'action de l'ensemble des organisateurs, notamment des permanents, en ayant une pensée toute particulière pour les nombreux bénévoles, sans qui la vie associative serait impossible.

Je ne serais pas complet sans saluer et souhaiter la bienvenue, avec les élus aux Sports Julien PLANTIER et Anthony CHAZE, aux nombreux athlètes, venus de toutes la France, et à leurs 200 accompagnateurs, qui pour certains vont découvrir notre belle ville, ses vestiges, sa qualité de vie et ses produits du terroir. Je les invite, s'ils en ont le temps et le loisir, à flâner dans le cœur de l'écusson, pour admirer les monuments qui font la fierté des Nîmoises et des Nîmois.

Bon séjour à tous et bien sûr que le meilleur gagne !



Jean-Paul FOURNIER

Maire de Nîmes

Bienvenue à Nîmes

Avec plus de 154 000 habitants et un territoire de 16 150 ha, Nîmes est la 18^e plus grande ville de France. Nîmes est une ville au charme fou, mondialement connue pour la majesté et l'exceptionnelle conservation de ses monuments Romains. Ensoleillée, douce à vivre, volontiers « réboussière » mais surtout passionnée, Nîmes est riche de son passé et tout à la fois résolument contemporaine.



La romanité, atout et fierté de la ville



Les monuments romains, par leur majesté et leur exceptionnelle conservation, contribuent amplement à forger l'identité de Nîmes.

Erigés voici 2 000 ans, la Maison Carrée, les arènes, le castellum aquae ou encore les vestiges de l'enceinte romaine font, à juste titre, la fierté des Nîmois.

Fière de cette identité, la Ville défend ardemment une inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO pour l'ensemble de ses monuments, sur le thème "L'Antiquité au présent".

Contemporaine, culturelle et dynamique

En 2018, Le Musée de la Romanité, conçu par Elizabeth de Portzamparc ouvrira ses portes face aux arènes bimillénaires. Son architecture rayonnante offrira un nouveau symbole de la ville romaine et un écrin somptueux pour ses collections exceptionnelles.

Contemporaine, Nîmes l'est aussi à travers la riche vie culturelle qui s'y déploie toute l'année. Les différentes scènes accueillent des artistes de renommée internationale, des créations théâtrales audacieuses, de grands spectacles à voir en famille.



Quant aux ferias, qui mêlent traditions locales et musiques actuelles, ce sont des temps forts de l'agenda nîmois ; on vient de loin, même de très loin pour vivre ces jours et ces nuits intenses.

<https://www.ot-nimes.fr/>

Bienvenue dans le Gard

Le Gard est multiple. Languedocien, provençal et méditerranéen, il est en même temps accroché au Massif central. Cette diversité se raconte dans la variété des paysages. De l'observatoire de l'Aigoual au phare de l'Espiguette, montagne, garrigue et plaine littorale font du territoire une mosaïque éclairée d'une lumière nette par le soleil du Sud.



Quelques repères attirent le regard : le châtaignier et le mûrier dans les Cévennes, l'olivier et la vigne dans les garrigues et en plaine. **Le Cirque de Navacelles, le Pont du Gard et les gorges du Gardon, la Camargue : 3 Grands sites de France**, 3 visages qui résument l'extraordinaire variété paysagère du Gard. De la montagne à la mer en passant par la garrigue, vous serez subjugués par tant de beauté. Découvrez les Causses et les Cévennes, inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2011.



Le Pont du Gard, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 1985, est le monument antique le plus visité de France. Labellisé Grand Site de France avec un périmètre de 165 hectares, c'est un espace naturel sensible composé de paysages méditerranéens intimement liés au Pont.

Au cœur d'un univers minéral unique aux portes des gorges du Gardon, le site présente des ambiances caractéristiques, différentes pour chaque rive du Gardon (garrigue, falaises et grottes, forêts de chênes verts, parcelles agricoles).

Le dernier label en date du Gard salue toutes les facettes de **la Camargue gardoise**. Les marais et les roselières mais aussi les sansouïres (terres inondables et salées), les étangs et les dunes : toutes les subtilités de ce milieu unique sont représentées. Sur place, la féerie et le mystère seront vos compagnons de visite.



Il y a mille façons d'explorer le pays des flamants roses et de la salicorne, mais vous vous régalez à coup sûr avec ces merveilles que sont la solitaire Tour Carbonnière, les remparts médiévaux d'Aigues-Mortes sur les marais salants ou la plage sans fin de l'Espiguette. Pour une vision d'ensemble et pédagogique sur la réserve naturelle régionale, vous ne passerez pas à côté du Centre de découverte du Scamandre.

<http://www.tourismegard.com/>

Venir à Nîmes



Piste Alain Mimoun

Complexe Marcel Rouvière

140 Avenue Georges Dayan, 30900 Nîmes

Coordonnées GPS : 43.822284, 4.344018

En avion

- Aéroport Nîmes/Garons (10km /10minutes) ;
- Aéroport Marseille (96km /1h10minutes).



En train

- Gare de Nîmes ;
- Puis prendre le TRAM BUS au palais de justice 1 Boulevard de la Libération, 30000 Nîmes ;
- Arrêt Costières.

En voiture

- En venant de l'A9 , Sortie n°25, Nîmes Ouest ;
- En venant de l'A54, Sortie n°1, Nîmes Centre.



Comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur Pellequier Claude

Membre du Comité départemental Sport Adapté du Gard

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Nicole Martin
Secrétaire général	Vincent Reboux
Commission Coordination / Logistique	Céline Coppola
Commission Sportive	Céline Coppola
Commission Médicale	Philipp Montagut
Commission Restauration	Noémie Desailly
Commission Partenariats / Hébergement	Emilie Vairon et Bastien Arnau
Commission Communication	Aoutif Moustach
Commission Animation / Bénévolats	Isabelle Viallat et Christophe Martinez
Commission Développement Durable	Céline Coppola

Cadre Technique National Athlétisme	Quentin Schille / quentin.schille@ffsa.asso.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	Laure Dugarchard / laure.dugarchard@ffsa.asso.fr
Commission Sportive Nationale Athlétisme	Drieu Frédéric / frederic.drieu@ffsa.asso.fr



COL France athlétisme

Comité Départemental Sport Adapté du Gard

Céline COPPOLA

Valmedica

221 Rue Claude Nicolas Ledoux

30900 Nîmes

04.66.23.49.36

franceathlesa2018@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 29 JUIN 2018

14h00 - 18h00	Accueil des délégations Stade des Costières - Salle des expositions à Nîmes
18h00 - 19h00	Cérémonie d'ouverture
20h00 - 21h30	Repas - Stade des Costières - Salle des expositions à Nîmes
21h00	Réunion des entraîneurs - Stade des Costières - Salle de réunion à Nîmes

Samedi 30 JUIN 2018

08h00 - 8h30	Stade accessible pour l'échauffement - Piste d'athlétisme Alain Mimoun
09h00 - 18h00	Epreuves compétitives - Piste d'athlétisme Alain Mimoun
11h30 - 14h00	Repas - Restaurant universitaire
20h00	Repas de Gala - Stade des Costières - Salle des expositions

Dimanche 1er JUILLET 2018

08h00 - 8h30	Stade accessible pour l'échauffement - Piste d'athlétisme Alain Mimoun
09h00 - 12h00	Epreuves compétitives Piste d'athlétisme Alain Mimoun
10h00	Distribution des pique-nique sur le site de compétition
13h00	Fin du championnat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **Vendredi 25 Mai 2018.**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 29 Juin 2018 de 14h00 à 18h00
Stade des Costières - Salle des expositions
123 Avenue de la Bouvine - 30900 Nîmes
Coordonnées GPS : 43.816515, 4.357744

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de l'athlétisme en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente. Ils auront lieu le :

Vendredi et Samedi soir à partir de 20h
Stade des Costières - Salle des expositions
123 Avenue de la Bouvine, 30900 Nîmes

Samedi midi de 11h30 à 14h00
Restaurant universitaire
380 Chemin du Moulin À Vent - 30900 Nîmes
5 minutes en voitures depuis le site de compétition

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Dimanche matin à partir de 10h00
Piste Alain Mimoun - Complexe Marcel Rouvière
140 Avenue Georges Dayan, 30900 Nîmes

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France de Athlétisme FFSA.



Le COL vous propose une formule pension complète avec un hébergement en chambre universitaire.

Pour les associations souhaitant réserver une chambre, un retour de la fiche association et de son règlement sera obligatoire avant le :

Retour des réservations au plus tard le
Vendredi 4 Mai 2018.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Precisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au Championnat de France seront appliquées. Le règlement Athlétisme FFSA (mis à jour en mars 2018) est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation et dans le respect de la procédure (dépôt d'une caution de garanti de 50€ et du retour du document officiel de contestation), une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.



Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement Athlétisme FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Athlétisme relève du règlement Athlétisme FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Athlétisme FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017/2018 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement.

Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée.

Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 23 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN Athlétisme FFSA en charge de la partie informatique – **Jean Claude Herry - jc.herry@athle29.info** - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 25 Mai 2018**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **le Vendredi 25 Mai 2018**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Athlétisme - Frédéric Drieu – et le Cadre Technique National de la discipline – Quentin Schille - est programmée le :

Vendredi 29 Juin 2018 à 21h à la salle de réunion des costières
123 Avenue de la Bouvine, 30900 Nîmes
Coordonnées GPS : 43.816515, 4.357744

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à **Frédéric Drieu** (frederic.drieu@ffsa.asso.fr).

Echauffement et compétition

Possibilité de s'échauffer autour du stade et sur la piste avant le début de la compétition le samedi matin et dimanche matin avant 8h30. Un terrain d'échauffement sera mis à disposition des athlètes. Les compétitions débiteront dès 9h00 précises.

L'échauffement pourra se faire à l'extérieur de la zone de compétition.

Un temps d'échauffement sera prévu pour les concours sur la zone de compétition.

Des vestiaires et douches seront ouverts sur le site de compétition.

Tenue

Une tenue de sport (chaussures de sport, short ou survêtement, T-Shirt) est obligatoire.

La FFSA vous invite à faire concourir vos sportifs avec le maillot du club afin de faciliter les résultats. Les juges peuvent refuser le droit d'accès à la compétition à tout sportif n'ayant pas une tenue de son club.

Prévoir 4 épingles pour accrocher le dossard.

Catégories d'âges

Les sportifs seront inscrits dans les différentes épreuves en fonction de :

- Leur sexe (masculin ou féminin) ;
- Leur classe (AB/BC/CD) ;
- Leur catégorie d'âge.

ANNEE	- de 21ans	SENIORS	VETERANS 1	VETERAN 2
Saison sportive	1997/1999	1996/1978	1977/1968	1967 ET AVANT

Une demande de surclassement est possible pour les jeunes de 17 ans afin de concourir en -21ans. La demande doit présenter un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». le médecin devra y faire figurer, la mention « surclassement autorisé pour la compétition en athlétisme ».

A renvoyer au COL avant le **Vendredi le 25 Mai 2018**
CDSA30 - 221 Rue Claude Nicolas Ledoux, 30900 Nîmes,
 04.66.23.49.36, franceathlesa2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35€		
Formule 2 – Sportif restauration Inscription au championnat avec forfait restauration Du vendredi soir au Dimanche midi (hors petit déjeuner)	75€		
Formule 3 – Sportif pension complète Inscription au championnat avec forfait restauration Du vendredi soir au Dimanche midi 2 nuits en chambre universitaire + 2 petits déjeuners	120€	S'inscrire via la fiche page suivante (avant le 4 Mai 2018)	
Formule 4 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration Du Vendredi soir au Samedi soir (hors petit déjeuner)	70€		
Formule 5 – Sportif Inscription au championnat avec repas de gala uniquement (samedi soir)	50€		
Formule 1 -- Accompagnateur Inscription au championnat sans forfait restauration	15€		
Formule 2 – Accompagnateur restauration Inscription au championnat avec forfait restauration Du vendredi soir au Dimanche midi (hors petit déjeuner)	55€		
Formule 3 – Accompagnateur pension complète Inscription au championnat avec forfait restauration Du vendredi soir au Dimanche midi 2 nuits en chambre universitaire + 2 petits déjeuners	100€	S'inscrire via la fiche page suivante (avant le 4 Mai 2018)	
Formule 4 – Accompagnateur Inscription au championnat avec forfait restauration Du Vendredi soir au Samedi soir (hors petit déjeuner)	50€		
Formule 5 – Accompagnateur Inscription au championnat avec repas de gala uniquement (samedi soir)	30€		
Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du COL Sport Adapté 30			TOTAL

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

RESERVATION PENSION COMPLETE

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi le 4 Mai 2018**
CDSA30 - 221 Rue Claude Nicolas Ledoux, 30900 Nîmes,
 04.66.23.49.36, franceathlesa2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom du responsables de la délégation	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 3 – Sportif pension complète Inscription au championnat avec forfait restauration Du vendredi soir au Dimanche midi 2 nuits en chambre universitaire + 2 petits déjeuners	120€		
Formule 3 – Accompagnateur pension complète Inscription au championnat avec forfait restauration Du Vendredi soir au Dimanche midi 2 nuits en chambre universitaire + 2 petits déjeuners	100€		
TOTAL			

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL Sport Adapté 30**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :.....

Date

Signature

A renvoyer au COL avant le **Vendredi le 25 Mai 2018**
CDSA30 - 221 Rue Claude Nicolas Ledoux, 30900 Nîmes,
 04.66.23.49.36, franceathlesa2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Epreuves	Date et lieu qualification
Sportif 1						N°1	
						N°2	
Sportif 2						N°1	
						N°2	
Sportif 3						N°1	
						N°2	
Sportif 4						N°1	
						N°2	

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 23. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de l'Athlétisme.

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien
certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

A renvoyer au COL avant le **Vendredi le 25 Mai 2018**
CDSA30 - 221 Rue Claude Nicolas Ledoux, 30900 Nîmes,
 04.66.23.49.36, franceathlesa2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Epreuves	Date et lieu qualification
Sportif 1						N°1	
						N°2	
Sportif 2						N°1	
						N°2	
Sportif 3						N°1	
						N°2	
Sportif 4						N°1	
						N°2	

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 23. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de l'Athlétisme.

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien
certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

A renvoyer au COL avant le **Vendredi le 25 Mai 2018**
CDSA30 - 221 Rue Claude Nicolas Ledoux, 30900 Nîmes,
04.66.23.49.36, franceathlesa2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Téléphone :	

Epreuves limitées à 2 courses de la même famille sauf exception inscrite dans le règlement athlétisme p23.

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Epreuves	Date et lieu qualification
Sportif 1						N°1	
						N°2	
						N°3	
Sportif 2						N°1	
						N°2	
						N°3	
Sportif 3						N°1	
						N°2	
						N°3	

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 23. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de l'Athlétisme.

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien
certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme participe au championnat de France Athlétisme Sport Adapté, pour le motif suivant :

- ☐ Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- ☐ Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- ☐ Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- ☐ Favorable
- ☐ Réservé
- ☐ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- ☐ Favorable
- ☐ Réservé
- ☐ Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e) Mr/Mme.....

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Athlétisme Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e) Mr/Mme

Représentant légal de Mr/Mme.....,

agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Athlétisme Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL Championnat de France Sport Adapté d'Athlétisme
Comité Départemental Sport Adapté du Gard - Coppola Céline
221 Rue Claude Nicolas Ledoux, 30900 Nîmes
04.66.23.49.36 / sportadaptegard@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 25 Mai 2018

- ☐ La fiche d'inscription « Association »
- ☐ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- ☐ La fiche d'engagement
- ☐ **La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- ☐ Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

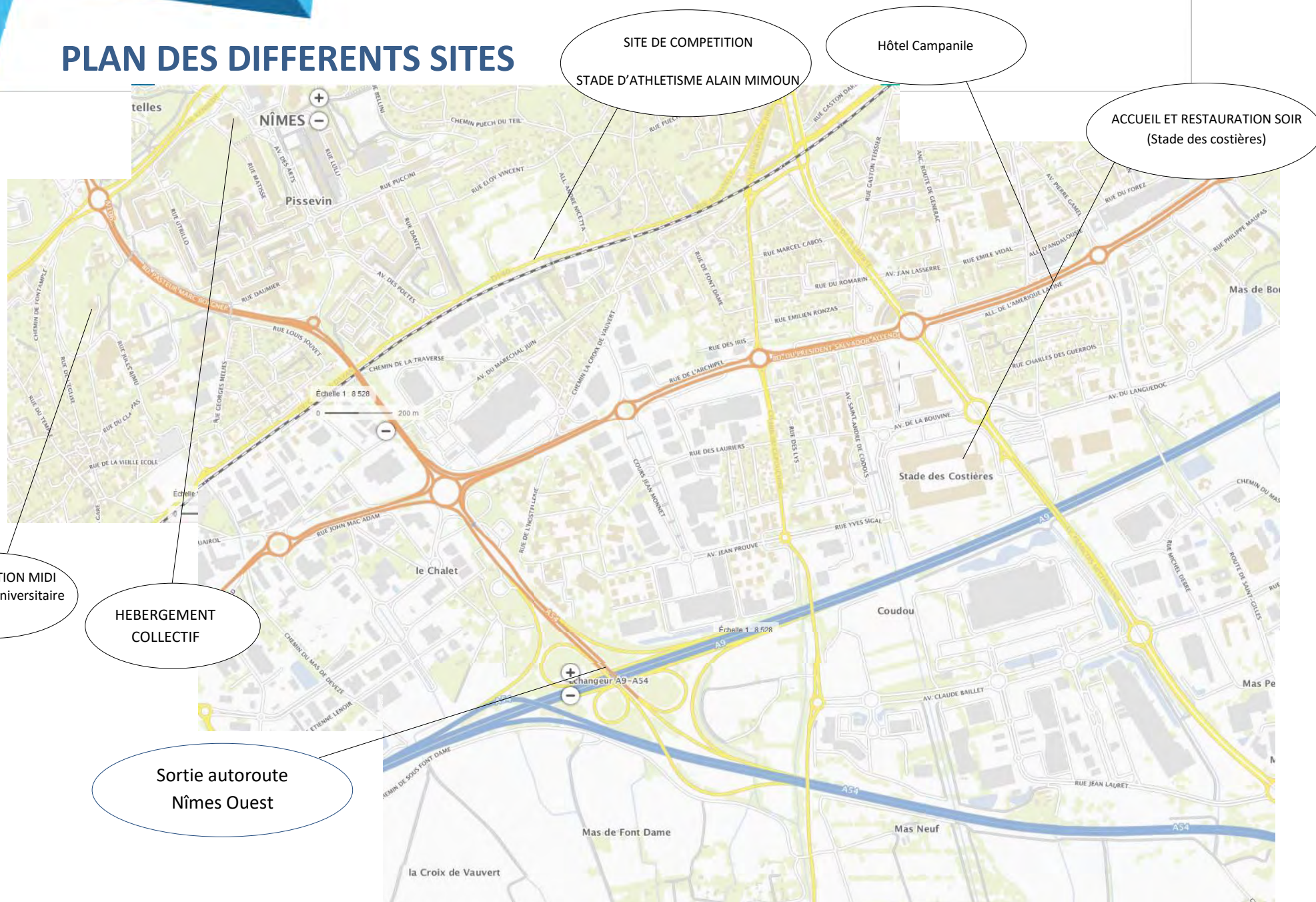
- ☐ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ☐ La licence compétitive en cours de validité
- ☐ **Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- ☐ **Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

PLAN DES DIFFERENTS SITES



Hébergements

NOM ET COORDONNES	DESSCRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
Gestion COL Chambre universitaire Cité Universitaire - 1, rue Matisse 30900 Nîmes	Chambre universitaire individuelle : Avec sanitaire commun sur le palier. Draps jetables fournis. 25 chambres par palier. 600 chambres disponibles.	Voir fiche inscription, forfait avec repas.	1Km de la compétition 3km de la soirée de Gala
 Hotel Campanile Partenaire du championnat Contact :Marine ESTORGES Tel : 06 10 92 93 90 Mail : mestorges@louvre-hotels.com 45 rue de San Lucar - 30900 NIMES	Chambre single, double ou twin avec petit déjeuner buffet à volonté + taxe de séjour <u>OFFRE LIMITE AU 25 MAI 2018</u>	Chambre single : 62€ Chambre double ou twin : 36€/ pers	2.2 km de la compétition 1.3km de la soirée de Gala
Camping la bastide 04.66.62.05.82 Route de Gênerac 30900 Nîmes	Hébergement en mobil home 4 places, 25m2 4/6 places 27m2 ou 6/8 places 29 m2 Possibilité de réserver à la semaine. + taxe de séjour	Par nuit de 58€ pour 4 place à 82€ pour 6 à 8 place	5 km de la compétition 2.4km de la soirée de Gala
Appart'City 364, Allée de l'Amérique Latine - 30900 NÎMES 04 66 40 68 85 nimes@appartcity.com	Appartement en studio OFFRE LIMITE AU 15 MARS 2018 + taxe de séjour	50€ le studio de 2 personnes Et 7€ le petit déjeuner	3.2 km de la compétition 2.4km de la soirée de Gala



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



malakoff médéric

Partenaires locaux

